

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE BOUKOMBE

VERSION DEFINITIVE

Juin 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	10/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°

3200800565618 Siège :Immeuble BEC C/239 Zongo– 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Quartier Kegué –

06 BP 60535 Lomé _ Tel/ (00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	13
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	14
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées.....	14
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	14
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	14
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation).....	15
5.5.	Appréciation des constats sur la revue de conformité	15
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	28
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	29
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	30
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	30
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	31
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	33
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	34
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés (Gestions 2016 et 2017)	36
IX.	ANNEXES	37

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de Boukombé.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la commune de Boukombé.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	24	368 153 290
	Marchés de la population mère	34	471 271 879
	%	70,59%	78,12%
2017	Marchés audités	11	109 621 222
	Marchés de la population mère	15	124 911 387
	%	73,33%	87,76%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la commune de Boukombé sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	19	3	9	4	3
2	DC	5	0	0	5	0
Total général		24	3	9	9	3
%		100%	12,50%	87,50%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés de la commune de Boukombé sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	5	0	3	2	0
2	DC	6	0	6	0	0
Total général		11	0	9	2	0
%		100%	0%	100%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons qu'aucune des procédures n'a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la commune de Boukombé. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	467 221 879	27	365 103 290	19	78%	70%
	Demande de Cotation	4 050 000	7	3 050 000	5	75%	71%
	Total général	471 271 879	34	368 153 290	24	78%	71%
2017	AOO	118 311 387	6	105 021 222	5	89%	83%
	Demande de Cotation	6 600 000	9	4 600 000	6	70%	67%
	Total général	124 911 387	15	109 621 222	11	88%	73%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Il est à observer que l'appel d'offres ouvert, la demande de cotation sont les deux modes de passation utilisés au titre de la gestion 2016. Dans l'échantillon, L'appel d'offres ouvert est le mode de passation le plus usité tant en valeur (78,14%) qu'en volume (79,16 %).

Par ailleurs, l'échantillon d'audit de conformité représente en volume (71%) et en valeur (78%) de la population primaire.

➤ **Gestion 2017**

Comme cela a été le cas en 2016, la demande de cotation et l'appel d'offres ouvert sont les deux modes utilisés au cours de la gestion 2017.

L'appel d'offres ouvert est le mode le plus usité dans cette distribution en valeur (72,86%) nonobstant sa faible représentativité en volume (40%) dans la population primaire.

Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population primaire 73,33% en volume et 87,76% en valeur des marchés, pour l'audit de conformité au titre de la gestion budgétaire 2017.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	55 612 033	5	44 613 534	4	80%	80%
	Travaux	396 671 046	21	305 550 956	14	77%	67%
	prestations intellectuelles	18 988 800	8	17 988 800	6	95%	75%
	Total général	471 271 879	34	368 153 290	24	78%	71%
2017	prestations intellectuelles	13 390 000	10	11 390 000	7	85%	70%
	Travaux	111 521 387	5	98 231 222	4	88%	80%
	Total général	124 911 387	15	109 621 222	11	88%	73%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Nous observons dans la distribution que trois types de marché sont représentés à savoir : les marchés de fournitures, de travaux et de prestations intellectuelles.

Les marchés de travaux sont les plus courants dans la population primaire (84,17% en valeur et 61,76% en volume) tout comme dans l'échantillon d'audit 2016 (58,33% en volume et 83% en valeur).

➤ **Gestion 2017**

Nous observons dans la distribution que deux (02) types de marché sont représentés à savoir : les marchés de travaux et les marchés de prestations intellectuelles.

Les marchés de travaux sont les plus usités en valeur (89,28% de la population mère et 89,61 de l'échantillon) tandis qu'en volume, ils sont les moins représentés (33,33% de la population mère, 36,36% de l'échantillon).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité**Gestion 2016**

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N°21/478/MB-SG-SPRMP-ST du 10 Novembre 2016	Etudes Suivi et contrôle de l'implantation de 9 forages positifs dans la Commune de Boukombé	Prestation Intellectuelle	AOO	TESAC	14 938 800
2	N°21/130/MB/S G/SPRMP/ST	Suivi et contrôle de construction d'un module de trois salles de classes plus BM et équipement à l'EPP de Ikouari dans la commune de Boukombé.	Prestation Intellectuelle	DC	Modeste YAMTIDEMA	800 000
3	N°21/136/MB/S G/SPRMP/ST	Suivi et contrôle de la construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini	Prestation Intellectuelle	DC	Etienne YOMBO	600 000
4	N°21/135/MB/SG /SPRMP/ST	Suivi et contrôle de construction de trois (03) hangars marchandes plus 100 m linéaire de clôture dans le marché de Manta.	Prestation Intellectuelle	DC	HOUETO KIKI	550 000
5	N°21/132/MB/S G/SPRMP/ST	Suivi et contrôle de construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou	Prestation Intellectuelle	DC	NAMBI O Emmanuel	600 000
6	N°21/131/MB/SG SPRMP-ST	Suivi et Contrôle de construction de 3 hangars étales de 48 places	Prestation Intellectuelle	DC	GNAMI Gnami	500 000
7	N°21/417/MB-SG-SPRMP-ST du 10 Novembre 2016	Travaux de réalisation de neuf (09) forages équipés de pompes à motricité humaine dans la commune de Boukombé	Marché de travaux	AOO	TINA-L'EXEMPLE	54 000 000
8	N°21/270/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP Yatié	Marché de travaux	AOO	ECOGED	18 191 000
9	N°21/269/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini	Marché de travaux	AOO	OTD & CIE	23 198 359
10	N°21/263/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de réfection de locaux du centre de santé de Dipoli et la fourniture de six matelas.	Marché de travaux	AOO	YELLA-TP	12 490 300
11	N°21/268/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de construction de trois (03) hangars étales de quarante-huit places dans le marché central de Boukombé	Marché de travaux	AOO	OLIVIER ET FRERES	23 496 272
12	N°21/065/MB/S G-SPRMP-ST	Construction d'un bloc de six (06) boutiques dans le marché central de Boukombé	Marché de travaux	AOO	KAGIT IMMOBILIER	22 742 428
13	N°21/420/MB-SG-SPRMP-ST du 10 Novembre	Construction d'un module de trois salles de classes plus BM et équipement à l'EPP de Ikouari dans la commune de Boukombé	Marché de travaux	AOO	BIC	23 041 839
14	N°21/416/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/ 2016	Construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou	Marché de travaux	AOO	MODERNA & FILS	23 099 034
15	N°21/456/MB-SG-SRPMP-ST	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé	Marché de travaux	AOO	JUNIOR BTP	15 220 000
16	N°21/412/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/ 2016	Travaux d'aménagement de la gare routière de Boukombé	Marché de travaux	AOO	BEST BUILDING COMPANY(BBC)	19 725 924
17	N°21/272/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin et équipement à l'EPP TATOUTA	Marché de travaux	AOO	NAMOUTCHAG A	23 170 681

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
18	N°21/271/MB-SG-SPRMP-ST	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP NATCHENTE	Marché de travaux	AOO	PROTECTION DIVINE	18 165 019
19	N°21/264/MB-SG-SPRMP-ST	Construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP de Dimatadoni dans la commune de Boukombé	Marché de travaux	AOO	BIC	18 193 700
20	N°21/455/MB-SG-SRPMP-ST	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé	Marché de travaux	AOO	TEDA	10 816 400
21	N°21/267/MB-SG-SPRMP-ST	Fourniture d'équipement des deux salles de conférence, salle d'archivage et le guichet unique de la Mairie	Marché de Fourniture	AOO	AP-PLUS	19 013 559
22	N°21/415/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/16	Fourniture de 400 tables bancs pour les écoles construites par le PSDCC	Marché de Fourniture	AOO	OBB	14 190 975
23	N°21/275/MB-SG-SPRMP-ST	Achat de deux (02) scanners, deux (02) copieurs et huit (08) imprimantes	Marché de Fourniture	AOO	ALADJESAT-COM	6 945 000
24	N°21/274/MB-SG-SPRMP-ST	Achat de huit (08) ordinateurs portatifs	Marché de Fourniture	AOO	ADESOKAN	4 464 000
TOTAL						368 153 290

Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type de Marché	Mode de passation	Attributaire	Montant
1	N°21/2063/MB/SG/SPRMP-ST 2017	Travaux d'étude technique de suivi et contrôle d'un périmètre maraicher à Kouwetakouangou dans la commune de Boukombé	Prestation intellectuelle	AOO	GLOBAL CONSULT	6 790 000
2	N°21/702/MB/S G/SPRMP/ST 2017	suivi et contrôle de la construction des ouvrages de franchissement sur l'axe Kounacogou- Takouanta-koutagou	Prestation intellectuelle	DC	N'TCHA Blaise	1 000 000
3	N°21/708/MB/S G/SPRMP/ST 2017	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un bloc administratif au centre de santé de Boukombé	Prestation intellectuelle	DC	N'TOUA Hélène	1 000 000
4	N°21//MB/SG/S PRMP/ST 2017	Suivi et contrôle de la construction d'une clôture dans le centre de santé de Manta	Prestation intellectuelle	DC	ASSIAME Christian	800 000
5	N°21/707/MB/S G/SPRMP/ST 2017	Suivi et contrôle de la construction d'un bloc de six (06) boutiques dans le marché de Korontière	Prestation intellectuelle	DC	NAMBI O. Emmanuel	800 000
6	N°21/705/MB/S G/SPRMP/ST 2017	Suivi et contrôle de la construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché de Boukombé	Prestation intellectuelle	DC	BALAGOUN Noel	500 000
7	N°21//MB/SG/S PRMP/ST 2017	Suivi et contrôle de la construction d'un module de deux (02) salles de classes plus bureau magasin de l'école maternelle de Okouaro dans l'arrondissement de Korontière commune de Boukombé	Prestation intellectuelle	DC	ALOTOGNON HUGUES	500 000
8	N°21/150/MB/S G/SPRMP/ST 2017	Travaux de réhabilitation de la maternité plus la construction d'une paillote et de la construction d'un bât au centre de santé de Boukombé	Travaux	AOO	CENEG	33 934 916
9	N°21/149/MB/S G/SPRMP-ST 2017	Travaux de construction d'un dispensaire au centre de santé de Manta	Travaux	AOO	AFSOUL BUIDING	29 347 149
10	N°21/2165/MB/SG/SPRMP-ST 2017	Travaux de construction de cinq (05) hangars dans le marché de Boukombé	Travaux	AOO	KILANI ET FILS	19 954 685
11	N°21/2162/MB/SG/SPRMP/ST 2017	construction d'un module de deux (02) salles de classes plus bureau magasin à l'EM de Okouaro arrondissement de Korontière commune de Boukombé	Travaux	AOO	DIEU PEUT TOUT EN UN	14 994 472
TOTAL						109 621 222

Tableau n°4 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Echantillon		Marchés Communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	AOO	365103290	19	365103290	19	100%	100%
	DC	3050000	5	3050000	5	100%	100%
	Total général	368 153 290	24	368 153 290	24	100%	100%
2017	AOO	105021222	5	105021222	5	100%	100%
	DC	4600000	6	4600000	6	100%	100%
	Total général	109 621 222	11	109 621 222	11	100%	100%

Tableau n°5 : Répartition des marchés communiqués par l'Autorité Contractante par type de marché

Gestion	Type de marché	Echantillon		Marchés communiqués		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Fournitures	44613534	4	44613534	4	100%	100%
	Prestations Intellectuelles	305550956	14	305550956	14	100%	100%
	Travaux	17988800	6	17988800	6	100%	100%
	Total général	368 153 290	24	368 153 290	24	100%	100%
2017	Prestations Intellectuelles	11390000	7	11390000	7	100%	100%
	Travaux	98231222	4	98231222	4	100%	100%
	Total général	109 621 222	11	109 621 222	11	100%	100%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. En conséquence, nous n'avons pas d'observation à faire.

Ces 24 marchés ont été passés au terme de vingt-trois (23) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	19	18
2	DC	5	5
	Total général	24	23

➤ **Gestion 2017**

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs. Partant, la mission n'a aucune observation à faire.

Ces onze (11) marchés ont été passés au terme de neuf (09) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	5	3
2	DC	6	6
	Total général	11	9

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	OK					RAS
2	Conformité	C2						
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	KO	KO	OK	OK	indisponibilité des rapports d'activités de 2016 de la CPMP et du SPRMP pour la gestion 2016
4		C4	OK					RAS
5		C5						
6		C6	KO					Le système d'archivage reste à améliorer. L'indisponibilité d'un local exclusivement dédié à l'archivage des dossiers de marchés publics et le besoin d'un archiviste professionnel sont des difficultés à résoudre par la commune
7		C7	KO					
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mts et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	68,99%	82,49%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. **(Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).**

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires 2016 et 2017 auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la commune de Boukombé. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

Cependant, il a été constaté le défaut d'inscription de neuf (09) marchés dans le PPM de 2016 et de deux (02) marchés dans celui de 2017.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 5 marchés sur les 24 audités, s'évalue à 95 jours. Ce délai excède modérément le délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 5 marchés sur 11 marchés audités s'évalue à 17 jours environ. Ce délai est largement en dessous du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Onze (11) marchés de demande de cotation figurent sur l'échantillon. il s'agit des marchés de prestations intellectuelles qui ne figurent pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

➤ Gestion 2016

Observations générales :

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'offres ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

1. Marché N°21/420/MB/SG/SPRMP-ST du 10/11/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Ikouari, commune de Boukoubé (lot 1) pour un montant TTC de 23.041.839 FCFA, attribué à BIC. Financement : FADeC non affecté 2016

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière

2. Marché n°21/270/MB-SG-SPRMP-ST relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe simples à l'EPP de Yatié dans la commune de Boukoubé, attribué à EGOCEC pour un montant TTC de 18.191.000. Financement : Budget Autonome

Pièces manquantes :

- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'ouverture des plis a lieu le 20/06/2016 alors que la date limite prévue pour le dépôt des offres est le 18/05/2016. De plus, nous n'avons reçu aucune preuve de prorogation du délai de remise des offres qui pourrait justifier ce constat.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière sous réserve de la non-conformité ci-dessus décrite (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

3. Marché n°21/417/MB/SG/SPRMP-ST du 10/11/2016 relatif aux travaux de réalisation de neuf forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Boukoumbé, attribué à TINA L'EXEMPLE pour un montant TTC de 54.000.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016

Pièces manquantes :

- Les offres des soumissionnaires n'ont pas été communiquées à l'équipe d'audit

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé que la date d'ouverture des plis (20/08/2016) est antérieure à la date limite de dépôt des offres (22/08/2016)

Conclusion :

En raison de l'insuffisance ci-dessus, La procédure ayant conduit à l'attribution du marché irrégulière (Article 76 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public)

4. Marché n°21/269/MB/SG-SPRMP-ST du 23/08/2016 relatif aux travaux de construction de cinq hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini dans la commune de Boukoumbé, attribué à OTD ET CIE pour un montant TTC de 23.198.356 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- L'ouverture des plis a lieu le 20/06/2016 après la date limite de dépôt des offres prévue pour le 30/09/2015 et après la date d'évaluation et d'analyse des offres (article 3 du décret n°2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public),
- Contrat non daté par les signataires.

- Non-respect du délai de validité des offres (notification d'attribution faite le 17/08/2016, date limite de dépôt des offres prévue pour le 30/09/2016)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est irrégulière en raison de l'inobservation du délai de validité des offres ci-dessus décrite (article 3 du décret n° 2014-551 du 24 septembre 2014 fixant les délais impartis aux organes de passation des marchés publics et délégations de service public et article 91 alinéas 5 et 6 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public en République du Bénin)

5. Marché relatif aux travaux de construction d'un bloc de six boutiques dans le marché central de Boukoumbé, attribué à l'Etablissement « CAGIT IMMOBILIERS » pour un montant de 22.742.428 FCFA. Financement : PSDCC-Communes

Pièces manquantes :

- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ce marché est régulière

6. Marché n°21/272/MB-SG-SPRMP-ST du 23/08/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Tatouta dans la commune de Boukoumbé, attribué à la société NAMOUTCHAGA pour un montant TTC de 23.170.681 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.
7. Marché n°21/275/MB-SG-SPRMP-ST du 23/08/2016, relatif à l'achat de deux copieurs AR5618 avec chargeur Sharps et huit (08) imprimantes HP Laser PRO 11102, attribué à l'établissement ALADJESAT.COM pour un montant HT de 6.945.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Les deux marchés ci-dessus ont été passés au terme d'une unique procédure d'appel d'offres ouvert répartis en deux lots. L'échantillon porte sur l'intégralité des deux lots. L'opinion de l'auditeur sera formulée sur la procédure.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres;
- Procès-verbal de validation de l'attribution provisoire

Les points forts (forces) relevés

- La mission a relevé l'inscription des marchés dans le PPM au titre de 2016

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La date d'ouverture de plis mentionnée dans le PV d'ouverture des plis (20/06/2016) n'est pas conforme à la date prévue pour l'ouverture des plis dans le DAO (18/05/2016) ;
- Incohérence chronologique entre l'évaluation et l'analyse des offres (21/06/2016) et l'attribution provisoire (20/06/2016)
- Signature hors délai de validité des offres (date limite : 18/05/2016 Signature : 23/08/2016 délai de validité : 90 jours) _ (Article 91 de la loi n°2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de services public en République du Bénin)

Conclusion

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés allotis est irrégulière en raison des non-conformités ci-dessus décrites.

8. Marché n°21/478/MB-SG-SPRMP-ST du 10 Novembre 2016, relatif aux études, suivi et contrôle de l'implantation de 9 forages positifs dans la Commune de Boukombé, attribué à TESAC pour un montant TTC de 14.938.800 FCFA. Financement : FADeC affecté Eau Investissement.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription du marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

9. Marché n° 21/263/MB-SG-SPRMP-ST relatif aux travaux de réfection de locaux du centre de santé de Dipoli et la fourniture de six matelas, attribué à YELLA-TP pour un montant TTC de 12.490.300 FCFA. Financement : FADeC non affecté Investissement.

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de l'année 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

10. Marché n° 21/268/MB-SG-SPRMP-ST, relatif aux travaux de construction de trois (03) hangars étales de quarante-huit places dans le marché central de Boukoumbé, attribué à l'entreprise OLIVIER ET FRERES pour un montant TTC de 23.496.272 FCFA. Financement : PSDCC COMMUNES

Pièces manquantes :

- Offres des soumissionnaires ;
- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres.

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leur offre.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison de son défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

11. Marché n° 21/416/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/ 2016, relatif à la construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou, attribué à l'établissement MODERNA & FILS pour un montant TTC de 23.099.034 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

12. Marché n°21/456/MB-SG-SRPMP-ST, relatif aux travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé, attribué à JUNIOR BTP pour un montant TTC de 197.25.924 FCFA. Financement : FADeC affecté pistes rurales (BN)

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

13. Marché n°21/412/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/ 2016, relatif aux travaux d'aménagement de la gare routière de Boukoubé, attribué à l'entreprise BEST BUILDING COMPANY(BBC) pour un montant TTC de 6.945.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

14. Marché n°21/271/MB-SG-SPRMP-ST, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP NATCHENTE, attribué à l'entreprise PROTECTION DIVINE pour un montant TTC de 18.165.019 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP.

Pièces manquantes :

- Preuve de publication de l'avis d'appel d'offres ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le PPM au titre de 2016
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus mentionnée (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

15. Marché n°21/455/MB-SG-SRPMP-ST, relatif aux travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukoubé, attribué à l'entreprise TEDA pour un montant TTC de 10.816.400 FCFA. Financement : FADeC affecté pistes rurales.
16. Marché n°21/264/MB-SG-SPRMP-ST, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP de Dimatadoni dans la commune de Boukoubé, attribué à BIC pour un montant TTC de 18.193.700 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP.
17. Marché n°21/274/MB-SG-SPRMP-ST, relatif à Achat de huit (08) ordinateurs portatifs, attribué à l'entreprise ADESOKAN pour un montant TTC de 4.464.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- DAO ;
- Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat.

Conclusion :

En raison de l'indisponibilité de nombreuses pièces, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur les procédures d'attribution des présents marchés.

18. Marché n°21/267/MB-SG-SPRMP-ST du 23/08/2016, relatif à la fourniture d'équipement des deux salles de conférence, salle d'archivage et le guichet unique de la Mairie, attribué à l'entreprise AP-PLUS pour un montant TTC de 19.013.559 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.
19. Marché n°21/415/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/16, relatif à la fourniture de 400 tables bancs pour les écoles construites par le PSDCC, attribué à l'entreprise OBB pour un montant TTC de 14.190.975 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- DAO ;
- Preuve d'information aux soumissionnaires non retenus ;
- Contrat

Les points forts (forces) relevés

- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription des marchés dans le PPM au titre de 2016

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution des marchés sont frappées de nullité en raison de son défaut d'inscription dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ **Gestion 2017**

20. Marché n°21/150/MB/SG/SPRMP-ST 2016 du 22/03/2017, relatif aux travaux de réhabilitation de la maternité et de la construction d'une paillote et d'un mât au centre de santé de Boukombé (lot 1), attribué à « LE CENEG » pour un montant TTC de 33.934.916 FCFA. Financement : FADeC affecté santé 2016.
21. Marché n°21/149/MB/SG/SPRMP-ST 2017 du 22/03/2017, relatif aux travaux de construction d'un dispensaire à Manta dans la commune de Boukombé (lot 2), attribué à « AF-SOUL-Building » pour un montant TTC de 29.347.149 FCFA. Financement : FADeC affecté santé 2016.

Les deux marchés ci-dessus mentionnés ont été passés au terme d'une unique procédure d'appel d'offres répartis en deux lots. L'échantillon porte sur l'intégralité des deux lots. L'opinion de l'auditeur sera formulée sur la procédure.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé de défaut d'inscription des deux marchés dans le PPM au titre de 2017.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription desdits marchés dans le plan de passation des marchés de 2017 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

22. Marché relatif aux travaux de construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché central de Boukombé, attribué à « KILANI ET FILS » pour un montant TTC de 19.954.685 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2017.
23. Marché n°21/2162/MB/SG/SPRMP-ST 2017 du 29/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau magasin à l'EM de Okouaro (Korontière) de Boukombé, attribué à l'établissement DIEU PEUT TOUT EN UN pour un montant TTC de 14.994.472 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2017.

Les deux marchés ci-dessus mentionnés ont été passés au terme d'une unique procédure d'appel d'offres répartis en deux lots. L'échantillon porte sur l'intégralité des deux lots. L'opinion de l'auditeur sera formulée sur la procédure.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription des deux marchés dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Notification d'attribution provisoire faite à la société CGBP en lieu et place de la société KILANI ET FILS contrairement à l'avis de la CCMP et au contrat ;
- Les travaux de jugement des offres (PV d'attribution provisoire) effectués par la sous-commission en lieu et place de la Commission de Passation des Marchés Publics comme le recommande le Code des Marchés Publics en son article 78.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution de ces deux marchés ci-dessus-cités est irrégulière en raison des non-conformités sus relevées.

24. Marché n°21/2063/MB-SG-SPRMP-ST 2017 du 31/10/2017, relatif aux études techniques et de suivi contrôle d'un périmètre maraicher à Kouwetakouanga dans la commune de Boukoumbé, attribué à GLOBAL-CONSULT pour un montant TTC de 6.790.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2017.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'ANO de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Les travaux de jugement des offres (PV d'attribution provisoire) effectués par la sous-commission en lieu et place de la Commission de Passation des Marchés Publics comme le recommande le Code des Marchés Publics en son article 78.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de la non-conformité ci-dessus.

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION**➤ Gestion 2016**

25. Marché n° 21/130/MB/SG/SPRMP/ST, relatif au Suivi et contrôle des travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus BM et équipement à l'EPP de Ikouari dans la commune de Boukombé, attribué à M. Modeste YAMTIDEMA pour un montant TTC de 800.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé
- Offres des soumissionnaires

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le procès-verbal d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

26. Marché n° 21/136/MB/SG/SPRMP/ST, relatif au Suivi et contrôle de la construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini, attribué à M. Etienne YOMBO pour un montant TTC de 600.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan prévisionnel de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

27. Marché n° 21/135/MB/SG/SPRMP/ST, relatif au Suivi et contrôle de construction de trois (03) hangars marchandes plus 100 m linéaire de clôture dans le marché de Manta, attribué à M. HOUETO KIKI pour un montant TTC de 550.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016,
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

28. Marché n° 21/132/MB/SG/SPRMP/ST, relatif au Suivi et contrôle de construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou, attribué à M. NAMBI O Emmanuel pour un montant TTC de 600.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;
- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016,
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

29. Marché n° 21/131/MB/SG-SPRMP-ST, relatif au Suivi et Contrôle de construction de 3 hangars étales de 48 places, attribué à M. GNAMI Gnami pour un montant TTC de 500.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.

Pièces manquantes :

- Preuve de notification du marché approuvé ;

- Offres des soumissionnaires.

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016,
- Défaut d'information aux soumissionnaires non retenus du rejet de leurs offres.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le plan de passation des marchés de 2016 (article 20 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

➤ Gestion 2017

30. Marché n 21/702/MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au suivi et contrôle de la construction des ouvrages de franchissement sur l'axe Kounacogou-Takouanta-koutagou, attribué à M. N'TCHA Blaise pour un montant TTC de 1.000.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

31. Marché n° 21/708/MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au suivi et contrôle des travaux de construction d'un bloc administratif au centre de santé de Boukoumbé, attribué à M. N'TOUA Hélène pour un montant TTC de 1.000.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

32. Marché n° 21//MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au suivi et contrôle de la construction d'une clôture dans le centre de santé de Manta, attribué à M ASSIAME Christian pour un montant TTC de 800.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

33. Marché n° 21/707/MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au Suivi et contrôle de la construction d'un bloc de six (06) boutiques dans le marché de Korontière, attribué à M. NAMBI O. Emmanuel pour un montant TTC de 800.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

34. Marché n°21/705/MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au suivi et contrôle de la construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché de Boukoumbé, attribué à M. BALAGOUN Noel pour un montant TTC de 500.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin)

35. Marché n° 21//MB/SG/SPRMP/ST 2017, relatif au Suivi et contrôle de la construction d'un module de deux (02) salles de classes plus bureau magasin de l'école maternelle de Okouaro dans l'arrondissement de Korontière commune de Boukoumbé, attribué à M. ALOTOGNON HUGUES pour un montant TTC de 500.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché dans le plan de passation des marchés au titre de 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- La mission a relevé le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison le défaut d'information aux soumissionnaires non retenus (article 85 de la loi 2009-02 du 07 Août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin).

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'en avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés auprès de l'ARMP.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel et les pénalités de retard prévues ne sont pas appliquées. Les marchés concernés sont :

- marché n°21/065/MB/SG-SPRMP-ST du 23/08/2016 relatif aux travaux de construction d'un bloc de six boutiques dans le marché central de Boukombé.
- Marché N°21/420/MB/SG/SPRMP-ST du 10/11/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Ikouari, commune de Boukoubé (lot 1) pour un montant TTC de 23.041.839 FCFA, attribué à BIC. Financement : FADeC non affecté 2016
- Marché n°21/270/MB-SG-SPRMP-ST relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe simples à l'EPP de Yatié dans la commune de Boukoubé, attribué à EGOCED pour un montant TTC de 18.191.000. Financement : Budget Autonome
- Marché n°21/417/MB/SG/SPRMP-ST du 10/11/2016 relatif aux travaux de réalisation de neuf forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Boukoubé, attribué à TINA L'EXEMPLE pour un montant TTC de 54.000.000 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016
- Marché n°21/269/MB/SG-SPRMP-ST du 23/08/2016 relatif aux travaux de construction de cinq hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini dans la commune de Boukoubé, attribué à OTD ET CIE pour un montant TTC de 23.198.356 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.
- Marché n°21/272/MB-SG-SPRMP-ST du 23/08/2016, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Tatouta dans la commune de Boukoubé, attribué à la société NAMOUTCHAGA pour un montant TTC de 23.170.681 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016
- Marché n° 21/416/MB-SG-SPRMP-ST du 10/11/ 2016, relatif à la construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou, attribué à l'établissement MODERNA & FILS pour un montant TTC de 23.099.034 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2016.
- Marché n°21/456/MB-SG-SRPMP-ST, relatif aux travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé, attribué à JUNIOR BTP pour un montant TTC de 197.25.924 FCFA. Financement : FADeC affecté pistes rurales (BN)
- Marché n°21/271/MB-SG-SPRMP-ST, relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP NATCHENTE, attribué à l'entreprise PROTECTION DIVINE pour un montant TTC de 18.165.019 FCFA. Financement : FADeC affecté MEMP.
- Marché n°21/150/MB/SG/SPRMP-ST 2016 du 22/03/2017, relatif aux travaux de réhabilitation de la maternité et de la construction d'une paillote et d'un bât au centre de santé de

Boukombé (lot 1), attribué à « LE CENEG » pour un montant TTC de 33.934.916 FCFA.
Financement : FADeC affecté santé 2016.

- Marché n°21/149/MB/SG/SPRMP-ST 2017 du 22/03/2017, relatif aux travaux de construction d'un dispensaire à Manta dans la commune de Boukombé (lot 2), attribué à « AF-SOUL-Building » pour un montant TTC de 29.347.149 FCFA. Financement : FADeC affecté santé 2016.
- Marché relatif aux travaux de construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché central de Boukombé, attribué à « KILANI ET FILS » pour un montant TTC de 19.954.685 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2017.
- Marché n°21/2162/MB/SG/SPRMP-ST 2017 du 29/12/2017, relatif aux travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau magasin à l'EM de Okouaro (Korontière) de Boukombé, attribué à l'établissement DIEU PEUT TOUT EN UN pour un montant TTC de 14.994.472 FCFA. Financement : FADeC non affecté 2017.

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défaillante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne"	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante"	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	OK	1,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES			0,80	

Conclusion : Le niveau de performance est de 0,80.

Nous pouvons dire qu'il y a une mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics et que l'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c)=(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	24	24	8	33%		Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	19	19	19	100%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	19	19	5	26%	pas de preuve de publication	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	19	19	1	5%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	19	19	2	11%		Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	24	24	1	4%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	19	19	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	19	19	9	47%		Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	24	24	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	24	24	2	8%		Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				16,81%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				68,99%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				24%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 24 % (Performance satisfaisante).

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	11	11	2	18%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	5	5	0	0%		Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	5	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	6	6	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	5	5	3	60%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	11	11	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	11	11	0	0%		Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)					5,58%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					82,49%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C= A/B)					7%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 7% (Performance élevée)

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés (Gestions 2016 et 2017)

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires
		Demandés	Audités (a)			
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE						
1	Garantie de soumission	13	13	0	0%	RAS
2	Garantie de bonne exécution	22	22	0	0%	RAS
3	Ordre de service	35	35	0	NA	RAS
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
6	Avance de démarrage: garantie	0	0	0	NA	RAS
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS
8	Dossier d'exécution	35	35	16	46%	Délai d'exécution non respecté
	MOYENNE				46%	

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 46%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

IX. ANNEXES**ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES**

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	N'PINA Oriane	C/SAFC Mairie
2	KOUPIA KANTI N'Débi Jean	AST/ST
3	AMADOU-BAH M. Fayçal	CST/Pi
4	AGOUNGNON William	C/SPRMP/Mairie
5	AGOGNON K. Victor	C/CCMP

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

**PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES
PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017**

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE BOUKOMBE

Date de tenue de la séance de restitution : 18 Novembre 2019

Heure de démarrage : 18 h 45 mn

Heure de fin : 18 h 57 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Les rapports d'activités des organes de passation (Secrétariat de la PRMP et la CPMP) au titre de la gestion budgétaire 2016 ;
- Le plan prévisionnel de passation des marchés de 2014 ;

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté 2018 N° 21/065/MB-SG-SAG du 19/12/2018 portant nomination de la Personne Responsable des Marchés Publics de la mairie de Boukombé
Secrétariat PRMP	Arrêté 2015 N° 21/045/MB-SG-SAGIC du 20/10/2015 du portant création, attribution, organisation et fonctionnement du SPRMP de la commune de Boukombé
CPMP	Arrêté 2015 N° 21/050/MB-SG-SAGIC du 20/10/2015 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la commission communale de passation des marchés publics
CCMP	Arrêté 2015 N° 21 049/MB-SG-SAGIC du 20/10/2015 portant nomination des membres de la CCMP de la mairie de Boukombé

BEC SARL

- ✓ Diverses formations reçues de l'ARMP (CeFAL) et le PSDCC

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Indisponibilité d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Besoin d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics ;

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de vingt-quatre (24) marchés pour une valeur totale de trois cent cinquante millions cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix (350.164.490) FCFA pour l'exercice 2016, et un volume de onze (11) marchés pour une valeur totale de cent huit millions six cent vingt-et-un mille deux cent vingt-deux (109.621.222) FCFA pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Respect du délai d'ouverture, d'analyse et d'évaluation des offres

Faiblesses

- Non-respect des délais légal d'attente et de validité des offres par endroit (Marché N°21/272/MB-SG-SPRMP-ST du 23/08/2016 relatif aux travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP TATOUTA lot 3) ;
- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire par endroit ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;

3.3. Sur les plaintes

Nous n'avons connaissance d'aucune plainte des soumissionnaires auprès de l'AC, ni de recours de soumissionnaires formulé contre l'AC au niveau de l'ARMP.

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Nous n'avons plus obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat (marché N° 21/065/MB/SG-SPRMP-ST relatif aux travaux de construction d'un bloc de six boutiques dans le marché central de Boukombé).

3.5. Divers

Les différentes autorités de l'AC présentes à la séance de restitution ont reconnu les différentes faiblesses sus relevées. Elles ont d'ailleurs volontairement fait la promesse de s'améliorer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 18h 57.

Fait à Boukombé, le 18 Novembre 2019

Pour Bec Sarl

V. François AISOUTO

Pour l'autorité contractante

Victor K. AGOGBONON

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante :

Boukombe

18 / 11 / 2019 Heure début : 18h 49 min
fin :

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	ADJOVI A. Ulrich	Auditeur BEC Sarl	ceovib68@gmail.com 25-66-03-03	
2	TOUMOU DAGOU François	C/SEA/Mairie	francois2001@yahoo.fr 97186822	
3	AMADOU-SMA Fayçal	C/ST P.	97177145/95786758 amadoulm@yahoo.fr	
4	AGUOGNON K. Victor	SG Mairie	97350838/95601868 agovictor@yahoo.fr	
5	N'KOUÉ Clément	C/SALP Mairie Boukombe	97350853 clémentnkoue@gmail.com	
6	N'PINA Oriane	C/SALP Mairie Boukombe	97984093 orianecarnellenpina@gmail.com	
7	KOUPIA KANTO M'ebé Yoon	ABT/ST Boukombe	97350462 jeankanto77@yahoo.com	
8	ABOUTO V. François	Auditeur BEC Sarl	66 76 31 12 bec-scp@yahoo.fr	

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

➤ **Gestion 2016**

AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Ikouari, commune de Boukombé (lot 1)	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	61,05%
2	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe simples à l'EPP de Yatié dans la commune de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	0	1	0	11	15	73,33%	
3	travaux de réalisation de neuf forages équipés de pompe à motricité humaine dans la commune de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
4	Travaux de construction de cinq hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini dans la commune de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
5	Travaux de construction d'un bloc de six boutiques dans le marché central de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	12	15	80,00%	
6	Achat de deux copieurs AR5618 avec chargeur Sharps et huit (08) imprimantes HP Laser PRO 11102	0	0	0	1	1	0	1	1	0	N/A	0	1	0	1	1	0	7	15	46,67%	
7	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Tatouta dans la commune	0	1	0	1	1	1	1	1	0	N/A	1	1	0	1	1	0	10	15	66,67%	
8	Etudes Suivi et contrôle de l'implantation de 9 forages positifs dans la Commune de Boukombé	0	1	0	1	1	1	1	1	0	N/A	1	0	0	1	1	0	9	15	60,00%	

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
9	Travaux de réfection de locaux du centre de santé de Dipoli et la fourniture de six matelas.	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
10	Travaux de construction de trois (03) hangars étales de quarante-huit places dans le marché central de Boukombé	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
11	Construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporou	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
12	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
13	Travaux d'aménagement de la gare routière de Boukombé	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
14	Travaux de construction d'un module de trois salles de classes plus bureau magasin à l'EPP NATCHENTE	o	1	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	1	1	o	9	15	60,00%	
15	Construction d'un module de trois salles de classes à l'EPP de Dimatadoni dans la commune de Boukombé	o	o	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	o	1	o	7	15	46,67%	
16	Travaux d'entretien périodique/ aménagement des infrastructures de transports rural (ITR) dans la commune de Boukombé	o	o	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	o	1	o	7	15	46,67%	
17	Fourniture d'équipement des deux salles de conférence, salle d'archivage et le guichet unique de la Mairie	o	o	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	o	1	o	7	15	46,67%	
18	Fourniture de 400 tables bancs pour les écoles construites par le PSDCC	o	o	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	o	1	o	7	15	46,67%	
19	Achat de huit (08) ordinateurs portatifs	o	o	o	1	1	1	1	1	o	N/A	1	o	o	o	1	o	7	15	46,67%	

Demande de Cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Suivi et contrôle de construction d'un module de trois salles de classes plus BM et équipement à l'EPP de Ikouari dans la commune de Boukombé.	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	76,92%
2	Suivi et contrôle de la construction de cinq(05) hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
3	Suivi et contrôle de construction de trois (03) hangars marchandes plus 100 m linéaire de clôture dans le marché de Manta.	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
4	Suivi et contôle de construction de cinq (05) hangars plus une clôture dans le marché de Kouporgou	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
5	Suivi et Contrôle de construction de 3 hangars étales de 48 places	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	

➤ Gestion 2017

- AOO

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Travaux de réhabilitation de la maternité et de la construction d'une paillote et d'un bât au centre de santé de Boukombé (lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	89,33%
2	Travaux de construction d'un dispensaire à Manta dans la commune de Boukombé (lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	
3	Travaux de construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché central de Boukombé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
4	Travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau magasin à l'EM de Okouaro (Korontière) de Boukombé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	1	1	1	0	14	15	93,33%	
5	Travaux d'études techniques et de suivi contrôle d'un périmètre maraicher à Kouwetakouanga dans la commune de Boukombé	1	1	1	1	1	1	1	1	1	N/A	1	1	0	1	1	0	13	15	86,67%	

Demande de cotation

		Demande de cotation			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Nbre de cellules contenant une valeur	Total	%	% Global
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	2			3			4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	suivi et contrôle de la construction des ouvrages de franchissement sur l'axe Kounacogou- Takouanta-koutagou	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	75,64%
2	Suivi et contrôle des travaux de construction d'un bloc administratif au centre de santé de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
3	Suivi et contrôle de la construction d'une clôture dans le centre de santé de Manta	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
4	Suivi et contrôle de la construction d'un bloc de six (06) boutiques dans le marché de Korontière	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	
5	Suivi et contrôle de la construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché de Boukombé	0	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	9	13	69,23%	
6	Suivi et contrôle de la construction d'un module de deux (02) salles de classes plus bureau magasin de l'école maternelle de Okouaro dans l'arrondissement de Korontière commune de Boukombé	1	1	0	1	1	1	1	1	1	N/A	1	0	N/A	1	0	N/A	10	13	76,92%	

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende :

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

Autorisation

3. Pour les procédures dérogatoires : gré à gré et appel d'offres restreint
 - a. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur les marchés de gré à gré
 - b. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'appel d'offres restreint
 - c. Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur l'Avenant

4. Préqualification

3. Pour les procédures donnant lieu à la présélection :
 - a. l'avis à manifestation d'intérêt
 - b. la preuve de la publication de cet avis
 - c. les avis de non objection sur l'AMI
 - d. les réponses des soumissionnaires
 - e. les rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt
 - f. la liste restreinte des soumissionnaires présélectionnés
 - g. la preuve d'information aux soumissionnaires non retenus

5. DAO/DAC

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

6. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

7. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les rapports d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou publication du procès-verbal d'attribution provisoire

8. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Tableau de détermination du délai moyen de passation**➤ Gestion 2016**

N°	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Ikouari, commune de Boukombé (lot 1)	27	0	80	21	128	délai anormalement long
2	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe simples à l'EPP de Yatié dans la commune de Boukombé	57	35	indisponible	indisponible	92	
4	Travaux de construction de cinq hangars plus une clôture dans le marché de Dikoumini dans la commune de Boukombé	indisponible	264	indisponible	indisponible	264	délai anormalement long
5	trois salles de classe plus bureau magasin et équipement à l'EPP de Tatouta dans la commune de Boukombé	indisponible	33	64	21	118	délai anormalement long
Délai global						602	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						476	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						95	

➤ Gestion 2017

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total	Observations
	Intitulés du marché						
1	Travaux de réhabilitation de la maternité et de la construction d'une paillote et d'un mât au centre de santé de Boukombé (lot 1)	14	0	indisponible	indisponible	14	délai anormalement court
2	Travaux de construction d'un dispensaire à Manta dans la commune de Boukombé (lot 2)	14	0	indisponible	indisponible	14	
3	Travaux de construction de cinq (05) hangars de quatre (04) places dans le marché central de	28	0	25	38	91	
4	Travaux de construction d'un module de deux salles de classe plus bureau magasin à l'EM de Okouaro (Korontière) de Boukombé	28	1	24	38	91	
5	Travaux d'études techniques et de suivi contrôle d'un périmètre maraîcher à Kouwetakouanga dans la commune de Boukombé	28	4	32	13	77	
Délai global						287	
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						86	
Volume de marchés concernés (pertinents)						5	
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						17	